VENTES AUX ENCHERES.

Par STROUDBACK & LATTER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Succession de Hermine Sylvester, veuve de Richard Thomas.

Cour Civile de District—No. 109,761—Division C.
Simple Cottage No. 2221 rue Havana,
Sera vendu à l'Enchère Publique, le
MERCREDI, 7 AVRIL 1915,
à midi, à la
Bourse des Propriétés Foncières,
No. 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, Encanteur, sera vendu aux enchères publiques à la date mentionnée ci-dessus, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte, le 23 février 1915, par l'Hon. E. K. Skinner, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée et numérotée ci-dessus, les propriétés suivantes, décrites à savoir:

Un certain lot de terre, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui lui appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Ilet borné par la rue Havana, promenade de Londres (maintenant London avenue), la rue Force (maintenant Tonti) et la rue Liberaus (maintenant Miro), désigné comme lot 21 de l'ancien ilet No. 35 (maintenant 118), lequel lot mesure trente pieds de face sur la rue Havana, par une profondeur de cent vingt pieds.

Conditions: Comptant: Acte de vente devant John Wagner, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent du prix d'achat seront déposés au moment de l'adjudication.

JOHN J. DAIRIEUX, Avocat.
STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
mars—3,7,14,21,28 avril—4,7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bemis Bro. Bag Company vs. Standard Guano & Chemical Manufacturing Company — No. 105,083 — Cour Civile de District, Division B. Un demi ilet de terrain dans le Troisième District, aux enchères, JEUDI, 8 avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, de la Louisiane, 318 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, vendra à la vente à l'enchère publique à la date mentionnée ci-dessus, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 26 février 1915, jugement lu et signé en cour ouverte le 4 mars 1915, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante, décrit à savoir:

Un certain demi-ilet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1225, borné par les rues Treasure, Touro, Abundance et Frenchmen, comprenant douze lots de terres désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24, lesquels forment le demi-ilet qui mesure trois cent neuf pieds et onze pouces de face à la rue Treasure, la même largeur à l'arrière sur la ligne le séparant de l'autre moitié de l'Ilet, par une profondeur et face sur les rues Frenchmen et Touro, de cent cinquante neuf pieds, onze pouces et trois lignes, le tout comme il est désigné sur un plan de D'Hemecourt, voyer, daté le 5 février 1848, et déposé au bureau du shérif de la paroisse d'Orléans. Etant cette propriété acquise par la dite "Standard Guano & Chemical Manufacturing Company" de la "Standard Cotton Seed Oil Company" par un acte devant L. M. Janin, notaire, le 8 juin 1908.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur doit assumer le payement des taxes de 1915 et payer le montant de l'acte de vente, — le dit acte à être passé devant Jefferson C. Wenck, notaire à la Nouvelle-Orléans, — et à déposer dix pour cent du prix d'achat avec l'encanteur; pourvu que, au lieu de payer comptant, l'acquéreur aurait le droit et l'autorisation, s'il le fait connaître au moment de l'adjudication, de payer la moitié comptant et le solde (s'il y en a) à une année, depuis la date de l'adjudication, cette solde à être représentée par un billet à ordre, fait par l'acquéreur et par lui endossé, payable douze mois après date, avec un intérêt au taux de sept pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au payement complet, l'acquéreur s'engage lui-même à payer toutes les taxes, et, en cas de procès ou de litige, cinq pour cent, sur le montant du dit billet et intérêts comme honoraires d'avocats, et payement du dit billet, intérêts, taxes et honoraires d'avocats et tous les coûts à être garantis par le lien et hypothèque spéciale du vendeur sur la propriété, l'acte de vente et hypothèque contenant la condition "de non aliénando" et toutes les clauses usuelles de sécurité.

STROUDBACK & LATTER,
Encanteurs.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL, Avocats.
W. W. BOUDEN, Liquidateur.
mars—7,14,21,28 avril—4,7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Abardale Gutierrez, veuve de Sebastain Cuquet.

No. 111,549—Cour Civile de District, Division C.
Bon double cottage, 2112-14 N. Remparts, entre la rue Français et l'avenue Champs-Elysées,
par vente aux enchères, MERCREDI, 21 avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par Stroudback & Latter, Charles Stroudback, Encanteur, vendra à la vente aux enchères publiques, en vertu d'un ordre signé le 18 mars 1915 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations, etc., dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues N. Remparts, Bourgogne, Français et l'avenue Champs-Elysées, mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue N. Remparts par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, et est formé par une partie du lot original No. 16, acquis par la dite Mme Cuquet, défunte, comme par un jugement de la Cour Civile d'Orléans, rendu et signé le 30 janvier 1914 dans le procès de succession S. Cuquet, No. 107,252, sur le dossier de la dite cour et registré dans le bureau des aliénations de cette ville dans le livre 265, page 98. Les améliorations comprennent un double cottage, couvert en ardoise, 4 chambres, hangar à bois, allées, gaz et tout à l'égout des deux côtés.

Conditions: Un tiers ou plus comptant, et le solde, s'il y en a, sur un crédit de une année, ou un de deux années, à la demande de l'acquéreur, le crédit de cette partie de la vente sera témoigné par billets par l'acquéreur, à son ordre et par lui endossé, portant le taux de huit pour cent intérêt par année de la date de l'adjudication jusqu'au payement final, à être garantis par le lien et hypothèque spéciale du vendeur sur la propriété vendue, avec la condition de "non aliénando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocats dans l'issue du procès, la dite propriété à être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance à être transférée aux possesseurs des billets, et l'acquéreur à payer, en plus du montant de son enchère, toutes les taxes sur la propriété qui sont dûes et exigées pour l'année 1915. Dix pour cent seront déposés au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER,
Encanteurs.
OLIVER S. LIVAUDAIS, Avocats.
mars 21 28—avril 4 11 18 25

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Emile Bagnetto.

No. 107,723—Cour Civile de District—Division B. Par Louis Hufft, Encanteur, Bureau 808 rue Perdido, le JEUDI, 1er avril, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et en soumission à un ordre rendu le 24 février 1915 par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 601, borné par les rues White, Banks, Broad et Baudin, désignés par les numéros 4 et 5 d'après un croquis du dit Ilet fait par G. G. Del Isle, architecte et voyer, de cette ville, le 28 février 1903, et annexé à un acte passé devant Omar Villeré, notaire, le 20 avril 1908, d'après lequel les dits lots mesurent chacun 22 pieds de face sur la rue Broad, par 120 pieds, 2 pouces et 2 lignes en profondeur sur la ligne les séparant des lots 3 et 4, 120 pieds, 6 pouces, 6 lignes en profondeur sur la ligne les séparant des lots Nos. 4 et 5, et 120 pieds, 11 pouces et 2 lignes en profondeur sur la ligne les séparant des lots 5 et 6.

Etant le reliquat de la propriété qui avait été acquise par le défunt Emile Bagnetto de W. R. Irby, le 7 mars 1907, par acte devant Frederick Berbel, notaire, et enregistré dans le livre 213 du Bureau des Aliénations, page 536.

Termes et Conditions: Comptant, les acquéreurs payeront en sus de leur enchère les taxes pour l'année 1914, aussi le coût de tous les certificats nécessaires pour le transfert en règle du titre aussi bien que le coût de l'acte de vente, à être passé devant A. J. Peters, notaire, et fermet un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS HUFFT, Encanteur.
808 rue Perdido.
fév 25—mars 7 14 21 28—avril 1er

VENTES AUX ENCHERES.

Par J. L. ONORATO

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division E — No. 102,951.

Succession de Grace Norton Hernandez.

Conformément à et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dossier No. 102,951, dans l'affaire intitulée succession de Grace Norton Hernandez, le dit ordre, daté et signé le 24 février 1915, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, le JEUDI, 1er avril 1915, les propriétés foncières décrites dans l'inventaire consigné dans l'affaire ci-dessus intitulée, et comme suit:

Un certain lot de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, sur le boulevard Audubon, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, situé dans l'Ilet E, borné par la place East Park, Canal Mobile, la rue Nelson et une langue de terre en litige entre la "Southern Land Company" et l'Université Tulane, désigné par le No. Un (1) sur un plan du dit boulevard Audubon, fait par Henry C. Brown, ingénieur civil, daté le 9 février 1904 une copie duquel plan est annexé à un acte de vente passé devant le soussigné notaire, sur le 18e de mars 1909, lequel dit lot de terre mesure, d'après le dit plan, quinze pieds huit pouces (15' 8") de face sur la place East Park du boulevard Audubon, par une profondeur de cent quatre-vingt pieds de face sur Canal Mobile, et cent trente-cinq pieds sur la ligne du lot No. Trois par cent trente pieds en largeur à l'arrière. Sujet aux droits et servitudes immuables établies par la nature et le texte du contrat d'acquisition par Walter Hernandez, le 18 mars 1909, par un acte devant Peter Stifft, notaire, déclaré et statué et sujet aux conditions qui y sont contenues.

Conditions: Un quart ou plus comptant, le solde en un, deux et trois ans, au taux de 7% pour cent, l'intérêt payable annuellement, assuré par lien de vendeur et les billets de l'acheteur avec toutes les clauses habituelles de sécurité. Les acquéreurs ont à payer les frais de certificats et de taxe de guerre et pour l'acte de vente passé devant Edward P. Cousin, notaire. Les acquéreurs devront déposer au moment de l'adjudication, 10 pour cent (pas d'intérêt et pas de clauses pénales) du prix d'achat avec

Encanteur, 820 rue Commune.
fév 28—mars 7 14 21 28—avril 1er

Par W. H. FITZPATRICK

ANNONCE JUDICIAIRE.

Double résidence en briques, Nos. 1824 et 1826 rue Annonciation; simple cottage, No. 1208 rue Second.

Succession d'Andrew Hero, Jr. — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B — No. 108,431.

Par W. H. FITZPATRICK, Encanteur, bureau No. 322 rue Baronne, le JEUDI, 15 avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu de et en suite à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 8 mars 1915, dans la ci-dessus intitulée et numérotée affaire, et à moi adressée, je procéderai à vendre à l'enchère publique aux endroits et heures indiqués ci-dessus, la propriété suivante, décrite à savoir:

Premièrement — Toutes ces certaines parties de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là appartenant ou qui en quelque sorte leur appartiennt, situées dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Felicity Road, Annonciation, St. Marie et Chippewa, une de celles désignées mesure cinquante cinq pieds de face à la rue Annonciation par une profondeur de quatre vingt quinze pieds, un pouce, sur sa ligne de côté la plus près de la route Felicity, et sur sa ligne de côté la plus près de la rue St. Marie, elle a une première profondeur de quatre vingt un pieds; de là elle court à angles droits dans la direction de la route Felicity, dix-sept pieds, onze pouces; de là elle court dans la direction de la rue Chippewa, quatorze pieds, un pouce pour atteindre la ligne de derrière, laquelle ligne mesure trente-sept pieds, un pouce, et l'autre partie de terre touche sur le côté dans la direction de la route Felicity, et mesure trente pieds de face à la rue Annonciation, par une profondeur sur sa ligne de côté la plus près de la rue St. Marie, de cent quatre vingt onze pieds, dix pouces; et sur sa ligne de côté dans la direction de la route Felicity, elle a une première profondeur de la rue Annonciation de cent cinquante neuf pieds, dix pouces; de là elle court dans la direction de la route Felicity, trente-sept pieds, huit pouces et cinq lignes; de là elle court dans la direction de la rue Chippewa, seize pieds, dix pouces; de là elle court dans la direction de la rue St. Marie, trente-sept pieds, huit pouces et cinq lignes; de là elle court dans la direction de la rue Chippewa, treize pieds, deux pouces et atteint alors la ligne de derrière, laquelle ligne mesure trente pieds. Les améliorations comprennent une double résidence en briques, contenant environ six chambres d'un côté et sept de l'autre.

Deuxièmement — Une certaine parcelle ou lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là appartenant ou qui en quelque sorte lui appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Deuxième, Troisième, Camp et Chestnut, et mesurant cinquante pieds de face à la rue Deuxième, par cent seize pieds, dix pouces et quatre lignes en profondeur entre deux lignes parallèles; étant la partie de l'arrière de plusieurs lots numérotés 16 à 19, inclus, sur un plan de H. Moelhausen, voyer, de la date du 23 décembre 1844, duquel un croquis a été annexé à un acte passé devant N. B. Trist, un notaire de cette ville, le 30 avril 1877. Les améliorations comprennent un cottage contenant deux chambres.

TERMES ET CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur a à assumer le payement de toutes les taxes de l'année 1915 au delà et en surplus de son enchère, et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Actes de vente, comprenant le coût de tous les certificats et frais d'hypothèques et timbres devant Edgar Grima, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

mars—14,21,28 avril—4,11,18

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Emile Bagnetto.

Cour Civile de District, Division B, No. 107,723.

Par LOUIS HUFFT, Encanteur, bureau 808 rue Perdido, le JEUDI, 1er avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, en vertu de et dans l'obéissance d'un ordre rendu le 24 février 1915 par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété suivante, décrite à savoir:

Mobilier de maison et effets, comme par inventaire.

Certificat No. 1155, daté le 16 juin 1911, pour vingt (20) actions payées du capital de la "Dryades Building and Loan Association" de la Nouvelle-Orléans, Lne, portant le nom de Emile Bagnetto, et par valeur de $100.00 chacune.

Certificat No. 1199, daté le 5 septembre 1911, pour cinq (5) actions payées du capital de la "Dryades Building and Loan Association" de la Nouvelle-Orléans, Lne, portant le nom de Emile Bagnetto, et par valeur de $100.00 chacune.

Conditions: Comptant.

LOUIS HUFFT, Encanteur.
808 rue Perdido.
mars 21 28—avril 4

Par STROUDBACK & LATTER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Rachel Hopkins.

No. 111,350—Cour Civile de District, Division B.
(160) ACRES (160)

Etendue de terre de valeur, Paroisse de l'Est Baton-Rouge, Lne, à l'enchère, MERCREDI, 21 avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Louisiane, No. 318 rue Baronne.

Par Stroudback & Latter, Charles B. Stroudback, Encanteur, vendra à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 16 mars 1915 par l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus, décrite à savoir:

Une certaine étendue de terre, située dans la Paroisse de l'Est Baton-Rouge, Lne, dans la section trente, comprenant quatre, rangée sud, deux est, contenant cent soixante acres. Acquise par Rachel Hopkins de John W. Clancey, acte devant J. A. Woods, greffier de cour, le 20 février 1895, livre les sessions 18, page 283.

Conditions: Comptant. Acte de vente devant Geo. W. Flynn, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent devra être fait au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
M. D. DIMITRY, Avocat.
mars 21 28—avril 4 11 18 25

ASSURANCES. ASSURANCES. ASSURANCES. ASSURANCES.

ANNUAL STATEMENT OF COMPANIES REPRESENTED BY

HARRY S. KAUFMAN, Ltd.

for the year ending December 31, 1914, published in conformity with Act 341, of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

PEOPLES NATIONAL FIRE INSURANCE COMPANY
Philadelphia, Pennsylvania.

Capital paid up	$1,000,000.00
Assets	1,943,229.64
Liabilities, less capital and surplus	680,396.15
Surplus	262,413.49
Premiums received in Louisiana, 1914	18,362.79
Losses paid in Louisiana, 1914	9,008.52

NEW JERSEY FIRE INSURANCE CO.
Newark, N. J.

Capital paid up		$1,000,000.00
Assets		2,109,317.39
Liabilities, less capital and surplus		725,268.52
Surplus		384,048.87
Premiums received in Louisiana, 1914. Fire	$18,092.18	
Marine	935.54	19,027.72
Losses paid in Louisiana, 1914. Fire	$9,521.44	
Marine	354.72	9,876.16

GERMAN AMERICAN INSURANCE CO. OF PENNSYLVANIA,
Pittsburg, Pa.

Capital paid up	$200,000.00
Assets	810,296.56
Liabilities, less capital and surplus	366,433.75
Surplus	244,492.91
Premiums received in Louisiana, 1914	9,861.96
Losses paid in Louisiana, 1914	8,131.61

UNITED FIREMEN'S INSURANCE CO.
Philadelphia, Pennsylvania.

Capital paid up	$400,000.00
Assets	1,736,505.32
Liabilities, less capital and surplus	1,196,302.32
Surplus	128,103.75
Premiums received in Louisiana, 1914	11,991.86
Losses paid in Louisiana, 1914	4,989.77

We also represent—**Penn Underwriters', Orient of Hartford, National Fire, Hartford; City of New York, N. Y.; Hamburg-Bremen, Germany; Rhode Island Ins. Co., Providence; Boston Ins. Co., Boston, and Massachusetts Bonding & Insurance Co., Boston, Mass.**

EVERY FACILITY FOR HANDLING YOUR INSURANCE

HARRY S. KAUFMAN, Ltd.
INSURANCE

TELEPHONE MAIN 1655
327 BARONNE ST.

4mars—30f

VENTES AUX ENCHERES.

Par DAVID H. CULLIGAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.

Cour Civile de District, Division D, No. 111,454.
Mme Jeanne Blandin-Delatte et als. vs. les mineurs Blandin.

Deux doubles cottages désirables, 1410-12 Champs-Elysées, près de la rue Villeré, 2443-45 St-Claude, près de la rue Marigny. Par David H. Culligan, Encanteur, bureau 729 rue Gravier, sera vendu à la vente aux enchères le JEUDI, 22 avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

En vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 11 mars 1915, et signé le 16 mars 1915, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans la cause ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante, décrite à savoir:

1. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et prescriptions (des deux côtés libérative et acquise), qui en quelque sorte lui appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, anciennement faubourg Franklin, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Claude, Mandeville et St-Claude; le dit lot forme une partie du lot No. Cinq de l'Ilet No. 155, sur un plan par Joseph Pilié, voyer, et annexé à un acte devant L. Sachers, ancien notaire, le 18 décembre 1834, et mesure trente-deux pieds de face à la rue St-Claude sur quatre-vingt-seize pieds, sept pouces et deux-huitième de pouce en profondeur. Les améliorations consistent en un cottage double, connu par les numéros municipaux 2443-45 rue St-Claude.

2. Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et prescriptions (des deux côtés libérative et acquise), qui en quelque sorte lui appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Français, Champs-Elysées, Villere et Robertson; le dit lot mesurant quarante-et-un pieds de face à la rue Champs-Elysées, par cent pieds en profondeur entre lignes égales et parallèles, et est composé de la moitié du lot No. Trois sur le côté touchant le lot No. Quatre, et de l'entier du lot No. Quatre sur un plan attaché à un acte devant A. Lucatel, ancien notaire, le 6 novembre 1870. Les améliorations consistent en un cottage double, connu par les numéros municipaux 1410-12 rue Champs-Elysées.

Conditions: Comptant. Taxes dûes et exigibles en 1915 à être payées par l'acquéreur. Les loyers réservés au vendeur jusqu'au passage de l'acte de vente. L'acquéreur a à payer pour le coût de l'acte de vente devant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire. Les travaux de "ratproofing" à été payés par l'acquéreur. Dix pour cent du prix d'achat seront déposés par l'acquéreur au moment de l'adjudication avec

DAVID H. CULLIGAN, Encanteur.
729 rue Gravier.

W. W. YOUNG, Esq., Avocat pour la demanderesse.
F. F. TESSIER, Esq., curateur et tuteur "ad hoc" pour les mineurs Blandin.
mars 21 28—avril 4 11 18 25

Par KERNAGHAN & CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Henry Paulsen. No. 111,250—Cour Civile de District Pour la Paroisse d'Orléans.

Par KERNAGHAN & CORDILL, W. A. Kernaghan, encanteur; bureau No. 330 rue Carondelet.

JEUDI, 1er avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement daté le 24 février 1915, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la dite cour, Division E, dans la propriété ci-dessus décrite, à savoir:

Le substantiel magasin en briques à deux étages et résidence 4326 et 4328 rue Magazine, contenant magasin et 3 chambres au rez-de-chaussée, et 5 chambres au 2e étage, bains, etc. Sur un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, dépendances, qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le faubourg Est Bouligny de la ville de Jefferson, Paroisse d'Orléans (maintenant dans le Sixième District de la Nouvelle-orléans), désigné par le No. Dix (10) dans l'Ilet No. Dix-Neuf (19), maintenant No. Deux Cent Trois (203), lequel est borné par les rues Magazine, Constance (anciennement Live Oak), Berlin et l'avenue Napoléon (d'après un plan lithographie du dit faubourg, annexé à un acte passé devant Hugh Madden, notaire pour la Paroisse d'Orléans, daté du 1er mars 1865, et d'après ce plan le dit lot mesure trente (30) pieds de face sur la rue Magazine par une profondeur de cent quinze (115) pieds huit (8) pouces entre deux lignes parallèles.

La vente est sujette à un bail de $480, expirant le 30 septembre 1915.

Conditions: Comptant; les taxes de 1915 seront payées proportionnellement. 10 pour cent comptant sera exigé au moment de la vente. Les loyers appartiendront aux acheteurs dès la signature de l'acte de vente. Acte de vente devant G. W. Flynn, Esq., notaire, aux frais des acheteurs.

M. D. DIMITRY, Avocat.
fév 28—mars 7 14 21 28—1er avril

Par ALBERT L. PAUL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de succession de seize actions de la Acme Homestead Association. Valeur au pair $100.00 chacune (entièrement payées).

Succession de Léonie Benard, veuve de George Muller.

No. 111,422—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

Par ALBERT L. PAUL, Encanteur, le MARDI, 6 avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, daté le 19 mars 1915, pour le compte de la succession ci-dessus, viz:

Seize actions entièrement payées de la "Acme Homestead Association", valeur au pair $100.00 chacune.

Conditions: Comptant.

ALBERT L. PAUL, Encanteur.
MME MARY A. BAMELLI, Exécutrice.
WARREN B. PARKS, Avocat.
mars 26 28—avril 6

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Alexander Waizke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,586 — Division E —

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Veuve Philippine Waizke Erslew, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
J. A. LAUTENSCHLAGER, JR., Avocat.
mars—19,26,2[illegible]

Succession de John A. Waterhouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,865 — Division B —

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Mme Mary A. Waterhouse, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
WM. WYMAN [illegible], Avocat.
mars—[illegible]

ANNUAL STATEMENT

Merchants Fire Assurance Corporation of New York, of New York, N. Y.,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$200,000.00
Assets	970,383.16
Liabilities, less capital and surplus	368,731.93
Surplus	401,651.23
Premiums received in Louisiana, 1914—Fire	8,063.39
Total	8,063.39
Losses paid in Louisiana, 1914—Fire	12,609.08
Total	12,609.08

A. J. MIGTON,
Room 202 Perrin Building, Baronne and Gravier.
mars 20—30f

ANNUAL STATEMENT

Concordia Fire Insurance Company of Milwaukee, Wisconsin,

for the year ending December 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$ 600,000.00
Assets	2,415,965.14
Liabilities, less capital and surplus	1,424,673.08
Surplus	391,292.06
Premiums received in Louisiana, 1914—Fire	17,679.17
Total	17,679.17
Losses paid in Louisiana, 1914—Fire	23,310.90
Total	23,310.90

Allen Mehle, General Agent,
Suite 709-710 Hennen Building.
11 mars—30f

ANNUAL STATEMENT

Boston Insurance Company, of Boston, Mass.,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$1,000,000.00
Assets	6,465,723.17
Liabilities, less capital and surplus	3,127,994.41
Surplus	2,337,728.76
Premiums received in Louisiana, 1914—Fire	3,864.10
Marine	17,105.85
Total	20,969.95
Losses paid in Louisiana, 1914—Fire	2,548.94
Marine	7,420.79
Total	9,969.79

Marshall J. Smith & Co., Ltd., Agents,
300 Baronne St.
Lucas E. Moore & Co., Agents,
302 Weis Bldg.
fév 28—30f

VENTES AUX ENCHERES.

Par DAVID H. CULLIGAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Simple cottage, rue St. Ferdinand, No. 1014, entre les rues N. Remparts et St. Claude.

Succession de Mme Stephania Goetz, veuve de Adam Zimmermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS — DIVISION B — NO. 111,080.

Par DAVID H. CULLIGAN, encanteur, bureau No. 729 rue Gravier, le JEUDI, 8 avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 3 mars 1915, par l'Hon. Fred D. King, juge à la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 366, borné par les rues N. Remparts, St. Ferdinand, Port et St. Claude, laquelle dite portion de terre commence à une distance de cent pieds du coin des rues N. Remparts et St. Ferdinand, et de là mesure vingt pieds de face à la rue St. Ferdinand, par une profondeur de cent trente six pieds, six pouces et deux lignes, entre deux lignes parallèles.

CONDITIONS — Un tiers ou plus comptant, le solde (s'il y en a) sujet à un crédit de un an ou de deux ans, 8 pour cent d'intérêts annuel, à partir de la date de l'adjudication, jusqu'au payement complet, garanti par toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devra payer en sus et au-delà de son enchère les taxes d'Etat pour 1914 et les taxes d'Etat et de Ville pour 1915, et payer pour l'acte de vente devant Albert Guilbault, notaire. Le coût de tous les certificats et les timbres de contributions in directes aux frais des acquéreurs. Dix pour cent du prix d'achat sera déposé au moment de l'adjudication avec

DAVID H. CULLIGAN, Encanteur,
729 rue Gravier.
mars—7,14,21,28 avril—4,8

Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Jos. Rodriguez — No. 111,506 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par C. A. TESSIER ET FILS, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet — JEUDI 15 avril 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, sera vendu à la vente aux enchères publiques en vertu d'un ordre, daté le 10 mars 1915, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la ci-dessus dite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Webster, Annonciation, Laurel et l'avenue Henry Clay, désignés comme lots Nos. 15 et 16 d'après un croquis de voyer annexé à un acte de vente à A. W. Moffet, devant J. Taylor, notaire, daté le 18 juin 1891; les dits lots se touchent les uns aux autres et mesurent chacun 29 pieds, 3 pouces, 2 lignes de face à la rue Webster, par 29 pieds, 2 pouces, 6 lignes en largeur à l'arrière par les suivantes profondeurs: Le lot No. 15 à 123 pieds, 2 pouces en profondeur de face à la rue Annonciation, et 122 pieds, 5 pouces, 1½ lignes en profondeur sur la ligne du lot No. 16, et le lot No. 16 mesure 122 pieds, 5 pouces, 1½ lignes sur la ligne du lot No. 15, et 121 pieds, 8 pouces, ½ ligne en profondeur sur la ligne du lot No. 17. Les améliorations sont désignées par le No. 404 rue Webster, et comprenant un élégant, simple cottage, contenant 4 chambres, bain, gaz, etc.

CONDITIONS — Comptant, l'acquéreur a à payer les taxes pour 1915. Dix pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente, y compris le coût de tous les certificats et timbres de droit de guerre, devant E. M. Stafford, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

HENRY W. ROBINSON, ESQ., Avocat.
mars—14,21,28 avril—4,11,18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Mary McQuillen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,538 — Division B —

Attendu que Mlle Teresa Stentz a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres exécutrice testamentaire dative, dans la succession de Mme Mary McQuillen, décédée, intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
C. A. TESSIER, Avocat.
mars—[illegible]

ANNUAL STATEMENT

Springfield Fire and Marine Insurance Company, of Springfield, Mass.,

for the year ending Dec. 31, 1914, published in conformity with Act 341 of the General Assembly of the State of Louisiana, approved March 15, 1855.

Capital paid up	$2,500,000.00
Assets	10,970,404.14
Liabilities, less capital and surplus	6,479,067.61
Surplus	1,990,436.53
Premiums received in Louisiana, 1914, Fire	71,665.21
Losses paid in Louisiana, 1914, Fire	57,448.97

Peter F. Pescud, Agent,
No. 832-35 Gravier Street.
The Hale-Michel insurance Agency, Agents,
No. 111 Hennen Building.
New Orleans Underwriters Agency, Agents